

Dossier de Diagnostic Technique

articles L271.4 à L 271.6 du code la construction et de l'habitation

Seuls les rapports de diagnostics demandés par le vendeur ou un mandataire figurent dans le présent dossier. L'existence et le contenu de diagnostics réalisés antérieurement ou par un autre opérateur de diagnostic ne sont pas connus. En conséquence, SAS / ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable en cas d'absence d'un ou plusieurs diagnostics. Il appartient au vendeur de compléter le présent dossier autant que de besoin afin de constituer un dossier de diagnostics techniques complet et conforme aux articles L 271-4 à L 271-6 du code de la construction et de l'habitation.

MISSION N° : 772100238



PROPRIETAIRE

Nom :

Adresse :

Ville :



MISSION

Adresse :

46/52 AVENUE DE STALINGRAD

Ville :

93200 SAINT-DENIS



Nom :

Adresse :

Ville :



MISSION

Type :

Local Commercial

Cadastre :

Porte :

Accompagnateur : **DELTA HUISSIER IDF (HUISSIER)**

Nbre pièces :

1

Bâtiment :

Date de visite : **10/08/2023**

Opérateur :

Lot :

Lot secondaire :

Escalier :

Étage :

RDC

DIAGNOSTICS



Attestation de superficie "Loi Carrez"



Diagnostic DPE



État des Risques et Pollutions (ERP)





Fiche de Synthèse

Cette fiche de synthèse ne dispense pas de la lecture des rapports de diagnostics. Elle ne peut pas être utilisée seule et ne peut remplacer en aucun cas les rapports de diagnostic qui doivent être annexés à la promesse et au contrat de vente ou location.



Diagnostic DPE

Bâtiment économe

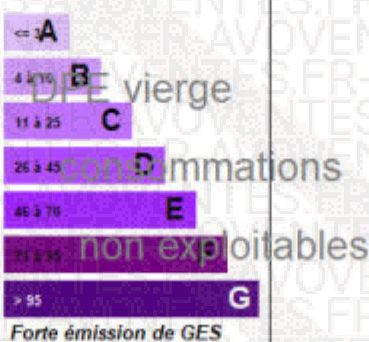


Bâtiment énergivore

Bâtiment

Faible émission de GES

Bâtiment



Forte émission de GES



Attestation de superficie "Loi Carrez"

La superficie privative (Loi Carrez) est : **688.61 m²**